

Règles générales de sécurité

dans la structure d'apprentissage

- Il faut toujours considérer une arme comme chargée.
- Une arme ne doit jamais être dirigée vers soi-même ou vers quelqu'un.
- Il faut toujours manipuler les armes avec précaution.
- Il ne faut jamais faire confiance aux seules sécurités de l'arme.
- Il ne faut pas que l'index touche la queue de détente pendant la fermeture du fusil.





- > de toucher à son arme si une personne est en avant du pas de tir (dans la zone de tir ou de préparation de la fosse),
- > de toucher à l'arme d'un autre tireur sans lui avoir demandé la permission.

Il est recommandé :

> de porter une protection oculaire pendant le tir (obligatoire pour certaines épreuves).



- > de transporter le fusil ouvert ou dans une mallette au stand de tir,
- de porter une protection auditive pendant le tir.



Concentration Maîtrise de soi Respect



Nos partenaires officiels











FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TIR DÉPARTEMENT FORMATION FÉDÉRALE 38, rue Brunel - 75017 PARIS Téléphone: 01 58 05 45 45

www.fftir.org







